



## CONTRAT DE LOCATION DE CONTENEURS ORDURES MENAGERES

Service Déchets

Tél : 04.50.25.22.51

Fax : 04.50.25.22.53

Mail : [dechets@ccfg.fr](mailto:dechets@ccfg.fr)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

\*Dûment habilité(e) à représenter \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Lieu de livraison : \_\_\_\_\_

Certifie louer à la Communauté de Communes Faucigny-Glières :

\_\_\_\_\_ conteneur(s) d'une contenance de 240 litres

\_\_\_\_\_ conteneur(s) d'une contenance de 340 litres

\_\_\_\_\_ conteneur(s) d'une contenance de 770 litres

La location des conteneurs mentionnés ci-dessus sera facturée par la Communauté de Communes Faucigny-Glières jusqu'à résiliation expresse par le signataire et restitution desdits conteneurs.

- En cas de déménagement, vous devez impérativement prévenir la Communauté de Communes par courrier. A défaut de cette information, la facturation continuera à être établie et les sommes seront dues.

La périodicité des facturations est annuelle.

Les tarifs de location des différents conteneurs sont fixés par le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Faucigny-Glières et révisables à tout moment.

Le Communauté de Communes assure l'entretien courant des conteneurs, ainsi que leur remplacement éventuel (n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin).

Les inscriptions personnelles sont interdites sur les conteneurs.

La Communauté de Communes se réserve le droit de résilier ce contrat de location à tout moment moyennant le respect d'un préavis de trois mois.

Ce contrat de location sera modifié à chaque retrait ou ajout de conteneurs.

Pour la Communauté de Communes  
Faucigny-Glières,  
Le Président,  
Stéphane VALLI

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature et \*cachet de la Société

~~COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
FAUCIGNY - GLIERES~~

*\*A remplir si la location est demandée par une entreprise*